



Championnats de France de Run and Bike

publié le 12/04/2015 - mis à jour le 19/04/2015

Le jeudi 9 et le vendredi 10 avril 2015 se sont déroulés à Montendre les championnats de France de Run & Bike. Il y avait plus de 600 personnes dont 75 équipes lycée, collège confondues.

Le jeudi, les équipes sont arrivées et les jeunes officiels du collège de Jonzac, Judith, Rafaël, Clara, Jean-Christophe, Mélanie, Axel ont vérifié la plupart des vélos afin qu'ils soient dans les normes pour la compétition du lendemain. Puis le vendredi, les courses ont commencé : la course lycée à 9 h ainsi que la course collège en sport partagé et la course collège à 11 h.



Des jeunes du collège de Jonzac ont utilisé leur VTT pour ouvrir la course : Benoit/ Lucas et Julien ont assuré ainsi la course des concurrents de façon très professionnelle.

D'autres en sport partagé tandem fermaient chaque boucle : Quentin, Alban, Larissa ainsi que Théo, Louis, Florian ont parfaitement rempli leur rôle.



La remise des prix s'est effectuée vers 13 h 30 et des élèves du collège de Jonzac (Simon, Alexandre, Judith, Emma, Lalou et Manon) ont présenté un petit numéro de cirque illustrant avec humour les futures épreuves de Run & Bike 2016. Ce fut très apprécié par les concurrents exténués par leur effort.



Sur les deux équipes du collège de Jonzac qui participaient aux championnats en sport partagé tandem, l'équipe composée de Clément, Rémi, Tayson, Jordan, Alexis, Elodie, Lisa et Marion s'est placée deuxième et l'équipe composée de Jules, Jordan, Antoine, Adrien, Anthony, Rémi, Didier et Ouessant est championne de France car première au classement.





De nombreux supporters locaux étaient présents ce jour-là et ont fortement appréciés les courses.

Un beau moment de partage ces 2 jours !

Article écrit par Judith élève de 3°C



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.